



Vol. II, No. 8.

MONTREAL, JEUDI, 9 NOVEMBRE 1871.

{ ABONNEMENT, . . . \$2.00
 { PAR NUMERO, . . . 5 Cents

FEUILLETON DU *FRANC-PARLEUR*.

LE

CHASSEUR DE PANTHERES

PAR ERNEST CAPENDU.

I.—*Continués.*

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Enfin nous atteignîmes la ville; Deïr-el-Kamar est située dans une vallée assez bien cultivée, riche et fertile. Les maisons sont basses et grillées; les rues non pavées et mal entretenues, et les restes insignifiants d'un château, qui ne possède point l'élégance ordinaire de l'architecture moresques, lui donnent beaucoup plutôt l'aspect d'une grosse bourgade que d'une capitale. C'est bien là le centre d'une peuplade sauvage qu'on ne peut gouverner que par la terreur, qu'on ne peut contenir qu'avec le sabre, qui ne sait tirer aucun parti des richesses qu'elle dérobe, qui n'a d'autre luxe que celui des armes et quelquefois celui des vêtements toujours éclatants d'or, de soie, toujours brillant de couleurs.

Ce qui captive tout d'abord l'attention, c'est le palais, vide aujourd'hui, de l'ancien dominateur du Liban. Sur un mamelon s'élève une enceinte immense, toute plaine de tours carrées, de galeries qui s'étagent, d'arcades qui courent de tous côtés, de vastes écuries, de larges cours. Une chapelle chrétienne s'élève face à face avec une mosquée musulmane. Plus loin est un petit bâtiment particulier, qu'au petit nombre de ses fenêtres grilla-

gées, qu'à ses portes basses et lourdes, qu'à ses jardins intérieurs tracés avec soin, on reconnaît facilement pour un harem. Dans ces jardins se dressent des fontaines d'où l'eau ne coule plus, s'étendent des parterres de fleurs que des herbes parasites remplissent seules désormais.

Ce palais, c'est l'image de la désolation, et à cette morne solitude qui vous serre le cœur, à ce silence lugubre qui vous entoure; on comprend avec quelle rapidité les ruines se font en Syrie, au milieu d'un peuple barbare; les Druses, et avec des maîtres indifférents: les Turcs. Ce désert de monuments encore debout, mais qui chancellent déjà de tous côtés c'est *Dptédin*, l'ancienne résidence de la famille Shaab, déportée, en 1840, à Malte par l'Angleterre.

Tout est lugubre, comme ses habitants, dans la ville de Deïr-el-Kamar, et involontairement, en parcourant ses rues étroites et obscures, en me sentant au milieu de cette population de massacreurs et d'assasins, vers laquelle la curiosité m'avait poussé, je m'assurai que mes pistolets étaient bien dans les fontes de ma selle, et j'attirai à moi la carabine que je portais en bandoulière.

Abou'l-Abbas qui remarqua mon double mouvement et en comprit le sens, sourit gravement dans sa barbe épaisse:

— Ne crains rien, me dit-il, les Druses ne flairent pas encore le sang, et les marabouts n'ont point encore prêché la guerre sainte. L'heure n'est pas venue de nouveau.

— Reviendra-t-elle donc? dis-je avec un sentiment d'horreur.

— Elle sonnera régulièrement, tant que les Druses seront Druses et tant que l'Angleterre aura intérêt à prolonger la désolation."

Je regardai mon guide assez étonné par l'asphorisme politique que je lui entendais émettre, mais lui secoua doucement la tête, et se contenta d'un mouvement d'épaule.

Nous atteignions alors la maison de M. Loiselay, négociant français, correspondant d'une maison de Marseille, établi depuis plusieurs années à Deïr-el-

Kamar, et pour laquelle notre consul de Beyrouth m'avait donné une lettre d'introduction.

M. Loiselay me reçut avec cette amabilité charmante, empressée d'un compatriote heureux d'avoir un hôte avec lequel il pourra parler de la patrie absente. Il me présenta à sa femme, ravissante personne, pleine de distinction, et à sa fille Victorine, un délicieux démon de huit ans, dont je devins l'intime ami, grâce aux babioles que contenait ma valise.

M. Loiselay ne voulut pas que j'allasse loger autre part que chez lui, et il fut convenu que je m'installerais dans sa demeure durant mon séjour à Deïr-el-Kamar. Abou'l-Abbas fut également reçu et hébergé.

Le soir, après dîner, nous prenions le frais sur la terrasse de la maison, couchés sur de moelleux tapis de laine vierge ayant à notre portée des pipes, du tabac et du café versé dans ces tasses aiguës, qui expliquent la quantité énorme que sont censés absorber les Turcs.

Dans la maison voisine de celle habitée par M. Loiselay, demeurait un marchand juif, Esau, lequel faisait sur une grande échelle, bien qu'avec les dehors les plus simples, l'important commerce des perreries, y joignant les avantages de la banque. Esau était le correspondant de toutes les maisons renommées de la Syrie, et on évaluait sa fortune à des millions.

Le banquier juif avait une fille, de même âge que Victorine, belle de cette beauté biblique qu'ont conservée les filles de la Palestine. Noémie (c'était son nom) était la compagne de Victorine, et toutes deux s'aimaient d'une amitié tendre.

Rien n'était plus charmant que de contempler ces deux enfants, l'une vêtue à l'européenne, l'autre costumée richement, selon la mode de ses coreligionnaires, jouant, courant, sautant, dansant sur cette vaste terrasse qui dominait tout le panorama de la ville.

La nuit était venue, une nuit splendide, lumineuse, comme l'Orient seul en connaît. La brise bienfaisante nous apportait les parfums de la plaine et dilatait nos poitrines oppressées par la chaleur de la journée.

Dans les rues sombres, tristes, serpentant sous nos pieds, je voyais passer les Druses mêlés aux Maronites. J'avais tellement entendu parler des Druses, des horreurs qu'ils avaient commises ; leur réputation de férocité sans nom était tellement établie en Syrie que je brûlais du désir d'interroger mon hôte à l'égard de ces hommes qu'il devait si bien connaître, puisqu'il était en rapport journalier avec eux.

M. Loiselay voulut bien avoir égard à mon indiscretion de touriste, et il s'empressa de me donner des détails sur ce que je désirais savoir.

“ Le pachalik d'Acre, dans lequel est situé Deïr-el-Kamar, me dit-il, a, comme celui de Tripoli, deux natures complètement opposées : l'une âpre et sévère, l'autre gracieuse et riante. Il a deux climats :

l'un presque torride, l'autre tempéré ; d'une part des vallées aux productions tropicales, d'autre part des montagnes aux escarpements arides, aux flancs péniblement cultivés. Il a aussi deux populations : l'une turbulante et l'autre tranquille ; l'une farouche et l'autre douce ; l'une idolâtre et l'autre chrétienne ; les Druses et les Maronites. Ce qui fait le malheur des Maronites, c'est qu'ils sont mêlés aux Druses, ennemis sans foi et sans pitié. Ce qui fait l'infamie des Druses, c'est qu'ils ont attiré les Maronites par des promesses mensongères ; c'est qu'ils ont concédé des terres de leur plein gré aux chrétiens, et qu'ils les leur arrachent ensuite avec violence. C'est qu'ils dépouillent de la moisson ceux qui ont répandu la semence. Peuplade perfide et maudite que ces Druses qui entassent crimes sur crimes, trahisons sur trahisons ; dure aux petits, indolente et voleuse, cruelle et lâche tout ensemble ! Plutôt valets de bourreaux que bourreaux eux-mêmes, les Druses ont pour principe de pousser à bout les Maronites à force de tourments, et lorsque ceux-ci se soulèvent enfin, s'unissent pour se défendre, les Druses les vont dénoncer à la vindicte turque, et se font les exécuteurs des hautes-œuvres du pacha. Tant qu'une politique humaine et énergique à la fois n'aura pas séparé à toujours les Druses, des Maronites, l'ivraie du bon grain, les troubles, les déprédations, les meurtres ne cesseront pas dans cette malheureuse contrée.

— Mais, dis-je, les Maronites n'ont-ils donc aucune protection contre les Druses ?

— Aucune !

— La France cependant...

— La France, interrompit mon hôte, nous abandonne depuis longtemps. La France n'a plus ici aucune prépondérance, aucune autorité. Vous avez dû vous apercevoir de cette triste vérité depuis que vous êtes en Syrie.”

Cela était vrai, en effet, et la qualité de Français, à l'époque où je voyageais en Syrie, était une cause de vexations. Depuis que nous avons repris notre place au premier rang des nations, les choses ont changé de face.

— Mais, repris-je après un moment de silence, je croyais que la Porte avait promis formellement protection aux Maronites.”

M. Loiselay sourit dédaigneusement.

“ La Porte, dit-il, n'a jamais trouvé pour détruire en Syrie une anarchie de plus en plus effrayante que des expédients sans durée, que des remèdes sans valeur. Ainsi pour n'en citer que deux exemples : en 1847, son désarmement de la montagne qui ne s'est opéré que chez les Maronites et aucunement chez les Druses, et qui par conséquent a eu pour résultat de laisser les premiers sans défense à la merci des seconds et sa nomination de deux kaïmakans (chefs de Maronistes) qui, détruisant l'unité du commandement, affaiblit encore les opprimés. Il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui promettra toujours sans tenir, parlera sans agir et ordonnera sans être obéi.

—Et l'Angleterre? demandai-je, ne peut-elle rien?

—Elle peut, mais elle ne fera jamais. L'Angleterre se gardera toujours de protéger les Maronites, et si elle doit intervenir dans le Liban ce sera, soyez-en certain, pour soigner ses intérêts commerciaux. Elle n'a aucun avantage à voir protéger les Maronites contre les Druses. Au contraire.

—Pourquoi? fis-je avec étonnement.

M. Loiselay se rapprocha de moi.

“Le Liban est la terre la plus riche du monde, dit-il. Si les Maronites possédaient en paix cette terre, ils ne tarderaient pas à former un peuple puissant qui contrebalancerait vite l'influence anglaise aux Indes et ferait une concurrence mortelle au commerce anglais dans le Levant. Qui pourrait dire l'influence que les Maronites n'auraient pas un jour en Asie, s'ils avaient seulement vingt ans de sécurité!

—Mais alors que faudrait-il donc faire pour protéger efficacement les Maronites?

—Il faudrait d'abord détruire l'état intolérable de ces villages mixtes de la montagne où les Druses armés inspirent sans cesse l'effroi aux Maronites désarmés. Il faudrait aussi éloigner ces premiers naturellement nomades et aventuriers, en les faisant indemniser, s'il y a lieu, par les Maronites devenus les héritiers des champs que les Druses laissent en friche. Il faudrait encore permettre aux chrétiens de porter, eux aussi, le yatagan et la carabine l'épée et le fusil. Il faudrait enfin tolérer qu'ils se fortifiassent dans leurs montagnes. Alors le Liban deviendrait une Suisse orientale où, grâce à l'industrie de ses habitants, à l'activité de leur travail, à leur sécurité future, pourrait commencer pour ces peuples une ère de paix et de prospérité.

—Mais jusque-là?

—Jusque là nous serons toujours dans le même état, c'est-à-dire sur le cratère d'un volcan.

—En vérité! dis-je, les choses en sont à ce point?

“A ce point, me répondit M. Loiselay, que nos jours de calme peuvent être suivis à chaque instant d'un jour de massacre, et que chaque nuit nous ne savons si nous nous réveillerons le lendemain. L'assassinat est dans l'air ici et tenez! ce soir la ville est tranquille et paisible, n'est-ce pas? Eh bien! demain, les Druses peuvent avoir massacré les habitants et incendié les maisons.

“On ne peut donc rien prévoir?

“Rien!

“Mais ne pus-je m'empêcher de dire, si je conçois qu'un homme seul reste dans ce pays, je ne m'explique pas comment vous, ayant une femme et un enfant....

—J'ai ma fortune à faire, interrompit M. Loiselay. Voilà la cause de mon séjour ici. Soyez convaincu que cette fortune une fois faite, je m'empresserai de retourner en France, ce beau pays que je regrette chaque jour. Oh! non certes! ma Victori-

ne ne séjournera pas longtemps sur cette terre de sang. Depuis que j'ai un enfant, les Druses me font peur!”

Victorine venait alors près de nous avec Noémie et leurs jeux interrompirent notre conversation.

Je demeurai cinq jours à Deïr-el-Kamar, puis je pris congé de mes hôtes charmants, j'embrassai Victorine et Noémie et je me mis en route avec mon chasseur de panthères, lequel avait eu, avant notre départ, une conférence secrète avec Victorine. La charmante enfant nous envoya baisers sur baisers du bout de ses jolis doigts, et nous regagnâmes avec l'adieu d'un ange, la route des démons que nous avions déjà parcourue.

Qui m'eût dit que dix ans plus tard je devais prendre la plume pour mettre en scène toute cette intéressante famille, que mon guide devait devenir le héros de l'un de mes récits, et que les événements les plus horribles devaient faire revivre mes souvenirs de voyage!

Lorsque la nouvelle des massacres de Syrie arriva en France, je me rappelai la conversation que nous avions eue ensemble, M. Loiselay et moi, et les événements actuels m'ont prouvé combien ce dernier avait raison.

Et sa fille, pauvre chère enfant, quelle destinée que la sienne au milieu de ces odieux massacres! Quelle odyssée que celle de sa vie durant les mois qui viennent de s'écouler. C'est cette odyssée que je veux raconter, car un hasard providentiel m'en a fourni tous les atroces détails.

Demeurons donc à Deïr-el-Kamar, cher lecteur; seulement franchissons l'espace des dix années qui séparent la première visite que nous venons d'y faire ensemble, de celle que nous allons y faire de nouveau.

J'ai quitté Deïr-el-Kamar le 26 juin 1851, nous y rentrons le 3 juillet 1860.

(A continuer.)

Un autre Pont Victoria.

Nous reproduisons de l'excellent journal “*Le Négociant Canadien*” l'article suivant, qui est de nature à jeter un nouveau jour sur une question tout à fait intéressante pour nos lecteurs de la partie Est de Montréal.

L'Hon. John Young qui est un esprit supérieur, soumet dans les deux lettres qu'il a adressé à notre confrère, un plan tout à fait grandiose, mais qui semble néanmoins réalisable.

Du succès de cette entreprise peut dépendre à coup sûr la prospérité de nos compatriotes de l'Est, dont les ressources naturelles seraient ainsi mises à contribution, et produiraient les résultats étonnants sur lesquels nous avons toujours compté

L'hon. John Young nous adresse deux lettres sur une question de la plus grave importance et du plus haut intérêt. Il ne s'agit de rien moins que de jeter un nouveau pont à travers le St. Laurent.

Comme nous désirons mettre nos lecteurs au courant de ce projet, nous analysons la première lettre et nous donnons en

entier la seconde qui est bien la plus intéressante en ce qu'elle nous fait connaître les détails de l'œuvre projetée.

Dans un premier écrit l'Hon. John. Young raconte comment le pont Victoria fut construit. Quant il en émit l'idée en 1846, on le traita d'insensé. Treize ans plus tard, le pont était construit, et dans les onze ans écoulés, de 1859. à 1870, le commerce et la propriété cotisée de Montréal avaient plus que doublé. En effet, pendant qu'en 1859 les arrivages de grains et de farine à Montréal équivalaient à 3,750,000 minots, en 1870 ils étaient 13,190,798 minots.

En 1859 la valeur cotisée de la propriété était de \$27,800-296. En 1870 elle était de \$50,559,840.

En 1859 le tonnage océanique de ce port était de 94,660 tonnes, en 1870 il était de 316,846 tonnes.

En 1859, les revenus du havre étaient de 79,714 ; en 1870, de \$169,787.

L'année dernière on a expédié de cinq ports des lacs une quantité de grains équivalant à 122,000,000 de minots, tandis qu'en 1859 l'exportation des mêmes produits des mêmes ports n'était que de 67,000,000 de minots.

“ Il faut aussi se rappeler, continue M. Young, qu'un dixième seulement de la terre de ces Etats de l'Ouest est occupé, et que la partie Nord-Ouest de l'Amérique Britannique du Nord a une superficie, au-delà du 90^e méridien et au-dessus de la 43^e ligne parallèle, égale à celle des Etats-Unis situés à l'Est du Misissippi, et toute entière parfaitement adaptée à l'agriculture. Jetez un regard sur la grande vallée de l'Outaouais et sur le commerce qui, j'espère pouvoir le démontrer, se déversera inévitablement par cette voie de l'océan pacifique, et sur son immense commerce de bois ; et les plus défiants même devront reconnaître que j'ai de bonnes raisons de croire qu'un nouveau pont est nécessaire à Montréal, pour relier les chemins de fer de la Nouvelle Angleterre à ceux du Bas-Canada.”

Voici maintenant la lettre dans laquelle notre honorable correspondant développe tout son plan. Nous la recommandons fortement à l'attention du commerce du Canada tout entier.

Au Rédacteur du Négociant Canadien :

MONSIEUR,—Dans une lettre antérieure, j'ai donné le récit historique du premier pont qui a été jeté sur le St. Laurent et j'ai fait allusion aux avantages que cette œuvre et le Grand Tronc ont conférés au Canada et au commerce de cette ville. J'ai donné aussi quelques statistiques qui font voir que les arrivages de farines et de grains, la propriété cotisée de cette ville, le revenu et le tonnage maritime de son port ont plus que doublé durant les dernières onze années, et j'ai exprimé l'opinion que, l'augmentation de onze années prochaines devant être beaucoup plus considérables, la construction d'un nouveau pont sur le St. Laurent devenait une nécessité impérieuse en vue des chemins de fer de Québec, d'Ottawa et de ceux de l'Ouest.

En 1854 j'ai proposé et présenté au Parlement une pétition que j'ai lue au milieu des éclats de rire de mes collègues, demandant la construction d'une voie ferrée de l'océan pacifique à l'océan atlantique, *via* la rive sud du Lac Supérieur, traversant au Sault Ste. Marie, descendant la vallée de l'Ottawa jusqu'à Montréal et delà se rendant sur le rivage de l'Atlantique. Six personnes seulement signèrent cette requête. Sir A. T. Galt et moi-même sommes les seuls signataires survivants.

Je mentionne ce fait pour marquer le grand changement

d'opinion qui s'est opéré depuis quelques années ; car aujourd'hui la compagnie du Pacifique septentrional a construit plusieurs centaines de milles de son chemin depuis Duluth, sur le Lac Supérieur, et elle pousse énergiquement les travaux vers le pacifique. Il est vrai que cette voie ferrée est construite sur le territoire américain. On propose cependant d'en construire une parallèle totalement sur le territoire canadien, partant du St. Laurent à Québec et Montréal traversant la vallée de l'Ottawa, passant au nord du Lac Nipissing et du Lac Supérieur pour aboutir à Bute Inlet sur le Pacifique.

Considérant les relations amicales qui nous lient aux Etats-Unis ainsi que la valeur et le besoin que nous avons du capital qu'il nous faut pour perfectionner notre système de canaux et développer les vastes ressources de la Puissance qui abonde par tout, il faudrait réfléchir sérieusement sur la question de savoir si en vue de la construction du Pacifique Septentrional, il ne vaudrait pas mieux différer pour un certain nombre d'années la construction d'une ligne parallèle et rivale sur le territoire canadien. Ne vaudrait-il pas mieux faire des embranchements partout où il serait nécessaire vers la ligne américaine, et épargnant l'immense dépense que nécessiterait la mise en opération de notre ligne rivale, qui passerait à travers un pays inhabité, et sans autre raison que le fait qu'elle se trouverait sur le territoire britannique ?

Le chemin du pacifique septentrional qui aboutit au Lac Supérieur doit traverser le Minnesota au Sud de ce Lac. Ne serait-il pas plus sage, au lieu de construire la ligne projetée sur la rive du nord jusqu'au pacifique, de rencontrer la ligne américaine par un pont au saut Ste. Marie et delà avoir un chemin presque direct au sud du lac Nipissing à travers la vallée de l'Ottawa jusqu'à Montréal et Québec ?

L'océan pacifique se trouverait aussi relié par chemin de fer avec Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, Portland, Boston et New York tandis que le port de Montréal se trouverait 500 milles plus près du pacifique, par la ligne d'Ottawa, que tout autre port de l'Atlantique.

Si j'ai raison dans ce que je dis de l'avantage de rencontrer le Pacifique septentrional actuellement en construction au saut Ste. Marie, pourquoi risquer toutes les chances commerciales de cette ligne pour une autre, qui comme l'Intercolonial, peut avoir des raisons militaires, mais que l'inconvénient d'être 250 milles plus long, de cette ville à Halifax, que toute autre ligne par les Etats Unis, aurait du faire abandonner.

Laissons de côté la question de savoir si la route projetée devrait être *via* le saut Ste. Marie et le sud du Lac Supérieure ou si elle devrait suivre le plein nord depuis le lac jusqu'au pacifique ; dans tous les cas, la route de la vallée de l'Ottawa par Pembroke, Hull, Ste. Thérèse ou St. Jérôme pour Montréal est la plus courte et la meilleure.

Si, cependant, il n'y avait que le Pont Victoria qui traverserait le St. Laurent, il serait impossible de l'atteindre par ce que le chemin d'Ottawa, pour éviter la montagne de Montréal serait obligé de faire un détour depuis le nord jusqu'à Lachine ; et si cela était possible, Ste. Thérèse, St. Jérôme et toute la contrée nord depuis St. André n'aurait pas de facilité de chemin de fer ; le Pacifique ne pourrait se relier au chemin de la rive nord excepté par le moyen des quais étroits et encombrés du Havre. Cela doit sauter aux yeux de tout le monde.

Le pont Victoria actuel accomode naturellement le commerce de la vallée du St. Laurent, des lacs Ontario, Erie et Michigan, et tandis qu'un commerce considérable devra tou-

jours suivre cette direction, en augmentant de valeur à mesure que les voies d'eau seront améliorées et complétées, elle ne peut répondre aux besoins de la partie du commerce du nord-ouest et de la vallée de l'Ottawa.

Je crois aussi que le chemin de fer de la rive nord de Montréal à Québec, sera bientôt un fait accompli. Il ne peut y avoir de pont de chemin de fer à Québec, et considérant les énormes proportions du commerce de bois du St. Maurice et des autres rivières de la rive nord où des moulins existent et qui fourniraient beaucoup de fret au chemin de fer pour les marchés américains, il semble absurde d'exiger que ce fret soit transporté à ou près de Lachine, de manière à atteindre le niveau du pont Victoria. Il est vrai qu'on pourrait percer un tunnel à travers la Montagne, mais il y a une limite au trafic sur ce Pont.

Un convoi prend ordinairement dix minutes pour le traverser; cela donne 144 convois en 24 heures. Sans doute que la rapidité peut être plus grande; mais pas beaucoup encore, et comme je suis informé que près de 100 convois y passent déjà quotidiennement, on verra qu'en vue de tous les faits mentionnés plus haut, et de l'accroissement de notre commerce futur à travers la vallée du St. Laurent ainsi que par le pacifique septentrional et le chemin d'Ottawa, le pont Victoria n'y suffira pas, et qu'en conséquence un second est devenu nécessaire.

De ce qui précède et qui ne peut être constaté, je conclus que la meilleure route pour atteindre Montréal par le nord sera par le côté est de la montagne et de relier les chemins de fer du Pacifique, de Québec et d'Ottawa avec le réseau américain sur la rive sud, et que pour cela un pont est nécessaire.

Quand le projet du pont Victoria fut agité en 1846, on prétendit que le meilleur site était l'île Ste. Hélène, tandis que d'autres se prononcèrent pour un tunnel. Mr. Charles Legge ingénieur civil, à qui son expérience dans la construction du pont Victoria prête une grande autorité en cette matière, a choisi un site différent. Il a fait dernièrement l'exploration d'un tracé. Il m'a rapporté qu'en laissant le côté nord, vis-à-vis la rue Fullum, et se dirigeant de là vers l'île Ronde, puis vers la rive du sud, un peu en bas de l'île Ste. Hélène, on ne rencontre aucune difficulté insurmontable de construction.

Le Courant Ste. Marie, ou le chenal navigable du St. Laurent, possède une largeur de 1450 pieds avec une profondeur *maxima* de 30 pieds. Il sera traversé par un tube de fer galvanisé, supporté par des piliers de pierre massifs, s'élevant à 120 pieds au moins au-dessus du niveau du fleuve, pour permettre aux vaisseaux océaniques de passer sans encombre. L'arche au-dessus du chenal aurait 340 pieds, tandis que les ouvertures de chaque côté auraient 24 pieds chacune. De l'île Ronde à la rive sud, au-dessus du chenal non-navigable du fleuve, le pont se composerait de 26 arches de 20 pieds chacune, de fer ou de bois, appuyées sur des piliers en pierre.

Du côté nord, le niveau du pont descendrait au niveau du terrain par une succession d'arches et joindrait le chemin de colonisation et celui de la rive nord.

De chaque côté de la partie tubulaire du pont, il y aurait des chemins pour voitures, de six pieds de largeur, suspendus par des crochets placés au sommet du tube, pour la facilité du trafic ordinaire des voitures, tandis que le dessus du tube et des chemins de voitures serait couvert de planches et donnerait un passage de 30 pieds d'un bout du pont à l'autre.

Sur cette voie des lisses pourraient être posées sur lesquelles la compagnie des chars urbains transporterait ses passagers, donnant accès par une ligne transversale à l'île Ste. Hélène, en toute saison de l'année, au cas où cette île deviendrait—comme cela devrait être—un parc public pour le peuple.

Les piétons pourraient aussi se servir de cette route pour traverser le fleuve.

Durant six à huit semaines de l'année, le printemps et l'automne, quand il devient impossible de traverser le fleuve en bateau et en voiture, ce chemin offrirait les facilités nécessaires pour relier la ville à la rive sud.

Dans toutes les saisons de l'année, des milliers de citoyens se prévaudraient de ce pont dans le but de contempler le magnifique panorama dont on jouirait de cette position élevée.

La largeur totale du fleuve à ce point est d'environ 6,800 pieds, soit 2,400 plus étroite que le pont Victoria et du viaduc construit du côté de Montréal. Cependant la largeur totale du pont serait à peu près la même, mais il coûterait bien moins cher.

Le chemin de colonisation se reliant à Montréal avec le Vermont Central et les autres lignes américaines, au moyen du pont projeté et continuant jusqu'à Hull et Pembroke, s'unissant au *Canada Central* et continuant par la meilleure ligne et la plus directe jusqu'au saut Ste. Marie où il rejoindrait le Pacifique septentrional, donnerait une ligne presque directe du Pacifique à Montréal et à l'océan Atlantique de 500 milles plus courte que par toute autre voie existante.

Les lisses du chemin de colonisation et de celui de la rive nord seraient naturellement amenées au niveau de la ville et du fleuve, ce qui nécessiterait une extension considérable du Havre vers la baie d'Hochelaga pour y déposer le bois et autre fret.

Telle est la courte esquisse du nouveau pont à travers le St. Laurent; mais je ne puis laisser ce sujet qui affecte si fort tous les intérêts, sans exhorter encore une autre fois, qui sera peut-être la dernière, mes concitoyens de donner plus de facilités dans le Havre qu'il en existe maintenant. Les perspectives actuelles du commerce de Montréal le requièrent absolument.

Dans une autre lettre, je dirai aux citoyens de Montréal ce qu'ils doivent faire pour donner au Havre les dimensions nécessaires, s'il veulent que leur ville continue de garder la place prééminente qu'elle occupe aujourd'hui.

Montréal, 18 oct. 1871.

Tout à vous,

JOHN YOUNG.

Une grave question.

On a souvent représenté la justice avec un bandeau sur les yeux, non pas que l'on voulût dire par là, qu'elle fût aveugle, non, mais seulement qu'elle doit être impartiale. Jusqu'ici fort bien. Mais comment la justice peut-elle être sans impartialité quand ceux qui doivent l'administrer, ses ministres, comme les Statues d'Égypte, ne comprennent ni n'entendent? voilà la question que de toutes parts, la société se pose depuis le dernier terme de la Cour Criminelle, à Montréal.

Pendant ce terme, un juge intelligent, du reste, a présidé le haut tribunal qui a droit de vie et de mort sur les citoyens.

Or, ce n'est un secret pour personne, que cet honorable juge est affligé d'une surdité telle qu'elle le rend incapable d'entendre la preuve orale et l'argumentation des Avocats plaidant devant lui. Comment un tel juge peut-il siéger dans ces sortes de cause où tout ressort de la preuve orale ;—la criminalité, comme l'innocence de l'accusé,—la bonne ou la mauvaise foi des témoins, l'analyse exacte ou tronquée des témoignages par les avocats des parties—etc ? Le sang versé d'une certaine manière à une vertu purificatrice et expiatoire—C'est là un des dogmes chrétiens. Mais aussi, versé d'une manière injuste et illégale, ce sang crie vengeance et appelle le sang, c'est encore une vérité incontestable. Aussi la société, quand il s'agit de la vie d'un de ses membres l'entoure-t-elle de tout les moyens nécessaires pour que justice pleine et entière lui soit rendu. Quand il n'a pas de conseil pour parler en son nom et représenter ses intérêts, la Cour, est autorisée par la loi, à lui fournir un Avocat intelligent et dévoué. La protection de la loi va si loin que l'accusé jusqu'à sa conviction est censé innocent.

Une des maximes du droit criminel anglais, est que l'accusé peut faire valoir tous ses moyens de défense et retirer même ses propres aveux, qui ne sont valables qu'en autant qu'ils ont été faits sans le moindre contrôle et d'une manière parfaitement libre ; en sorte que si la moindre crainte a pu dominer l'accusé, au temps des aveux, ceux-ci ne peuvent servir de preuve contre lui. Les formes, et la doctrine anglaise, vont si loin qu'on a vu le Procureur Général accorder un *Bref d'erreur* dans la cause de *Notman*, pour la seule raison qu'on avait transmis aux jurés, une gazette sur laquelle ces derniers n'eurent à lire que la preuve qu'ils avaient entendus eux-mêmes, de leurs propres oreilles. Malgré l'énormité de son crime, pour cette simple informalité, *Notman* a été remis en liberté. S'il est vrai que la loi soit si exigeante dans les formes, comment pourrait-elle envoyer à mort, le condamné *Lee*, quand le juge qui était chargé de l'interpréter et de le faire exécuter était dans des circonstances telles qu'il ne pouvait rien entendre ni comprendre ? Car, si d'un côté, il est désirable que les coupables n'échappent pas à la justice, il est encore plus important de savoir si un être humain devra être envoyé à la mort sans avoir été préalablement condamné par un tribunal organisé suivant les lois du pays et composé de tous les éléments essentiels à la justice, savoir d'un juré et d'un juge réellement qualifié.

Com.

LONDRES.

Tout le monde sait que Londres est une bien grande ville ; mais se fait-on bien une idée approximative de l'étendue et des besoins de cette immense ruche humaine ?

Voici quelques détails qui aideront l'imagination de nos lecteurs.

Le dernier recensement porte à 3,883,092 âmes la population de la ville de Londres.

Elle est plus peuplée, à elle seule, que les villes réunies de New-York, Philadelphie, Brooklyn, St. Louis, Chicago, Baltimore, Cincinnati, Boston, la Nouvelle-Orléans, San-Francisco, Buffalo et la Cité d'Alleghany, dans la Pensylvanie.

Pour loger cette masse d'individus, il faut 777,000 logements ou habitations ; la consommation des vivres et boissons s'élève annuellement à 4,480,000 barils de farine ;

480,000 bœufs, 2,975,000 moutons, 49,000 veaux, 61,250 porcs ; et il y a un marché qui fournit, à lui tout seul, chaque année, au-delà de 7,043,750 têtes de gibier.

Ajoutez à toute cette victuaille 2,250,000 saumons, sans compter les autres poissons et viandes ; il y a là, n'est-ce pas ? de quoi étouffer ; heureusement que l'on boit "un peu" à Londres ; voyez plutôt.

Les gosiers métropolitains ingurgitent, année moyenne, la modique quantité de 75,500,000 gallons d'ale et porter, 3,500,000 gallons de spiritueux ; et 113,750 pipes de vin ; 22,750 vaches remplissent chaque matin les pots à la crème et au lait de cette grande gourmande.

Pour éclairer tout ce monde la nuit, les rues sont garnies de 630,000 becs de gaz qui consomment par vingt-quatre heures, 22,270,000 pieds cubes de gaz.

Mais on a beau ingurgiter des quantités énormes de spiritueux, il faut encore de l'eau ; c'est aussi à quoi l'on a songé, car les différents systèmes de provision d'eau, assurent à la ville 77,670,824 gallons d'eau chaque jour.

Il y a loin des 23 millions de notre réservoir à cette mer de Londres ; et nous disons pourtant, en nous rengorgeant ; Montréal est une grande ville !

Les égouts de Londres, ont de la besogne de leur côté, puisqu'ils écoulent vers la Tamise plus de 16,629,760 pieds cubes d'eau ménagères, etc., etc., etc.

Pour chauffer cette fourmillière, dix-huit cents embarcations (remarquez qu'on ne parle pas ici des convois de chemin de fer) apportent dans leurs flancs chaque année au-delà de 2,250,000 tonnes de charbon.

La fumée produite par cette immense quantité de charbon est quelquefois tellement dense qu'elle s'aperçoit à trente-six milles de distance.

Mais il faut encore vêtir, chausser et servir tout ce monde.

Aussi, voyons-nous à l'œuvre 40,160 tailleurs, 50,400 bottiers ; près de 70,000 modistes et couturières, et 297,500 domestiques.

Les rues de la vaste métropole s'élèvent au chiffre respectable de 2,900 ; mettez-les bout à bout et vous aurez une longueur d'environ 4,000 milles. Une jolie promenade, ma foi !

Les principales de ces rues sont constamment foulées et parcourues par 1500 omnibus et 4,000 cabs (sans compter les voitures de maîtres et les charrettes). Toutes ces voitures sont tirées par 50,000 chevaux.

Tel est Londres, que vous en semble ?

L'animal Nelson !

Dire qu'il n'y a aucune ressemblance entre un animal et un amiral, serait certainement une petite exagération.

Cependant faut-il, comme l'a fait notre imprimeur, confondre ces deux choses, et nous faire dire, au lieu de l'amiral Nelson, l'animal Nelson ?

Ce serait là du haut fanatisme dont pour ma part, je ne veux pas être accusé. J'aime à dire au public que Nelson sera toujours à mes yeux un grand amiral et un grand homme.

Z. B.

ON DIT.

On dit que le shérif Bouthillier s'est senti mieux tout-à-coup, et que son tibia cassé a repris racine, à la nouvelle que M. le Proc.-Gén. Ouimet avait des velléités de lui chipper sa place de shérif.

M. Gonzalve Doutré a, paraît-il, fait entendre, dans une correspondance au *Pays*, au sujet de l'article "Church and

state " publié par M. D. Girouard, dans la "Revue Critique" que M. Girouard assistait régulièrement au prêche de l'Église presbytérienne.

M. Doutré a eu tort, nous en convenons volontiers.

M. Girouard a dû répondre, sans doute ?

Pas du tout ; et c'est ici que l'histoire devient bouffonne.

C'est la *Minerve*, toujours prête à la rescousse, comme on sait, quand l'orthodoxie est menacée, c'est la "Minerve" qui accourt à l'aide de M. Girouard en ces termes subtils : on lit cette chose dans la partie éditoriale.

"M. Doutré regrettera, etc., etc., etc.,—quand il saura que M. Girouard y assiste (à l'église presbytérienne,) à peine deux fois par année dans le seul but d'accompagner sa dame qui, en retour, M. Doutré sera heureux de l'apprendre, suit régulièrement son mari aux exercices du Gesù."

Et voilà ! Ah ça pourquoi M. Girouard ne répond-il pas lui-même, s'il se croit lésé ? Qu'est-ce que la *Minerve* peut avoir à démêler là dedans ?

Et voyez, s'il vous plaît, quelle magnifique défense !

"M. Girouard y assiste à peine deux fois, etc., tandis que sa dame suit régulièrement son mari aux exercices du Gesù." L'auxiliaire "Minerve" aurait pu être plus claire : *régulièrement* est vague. Car enfin il est possible que M. Girouard n'assiste que fort peu souvent, (disons 4 ou 5 fois) aux dits exercices, et s'il est suivi de sa dame, on peut dire qu'elle le suit régulièrement.

Mais tout cela est pitoyable. Et si nous en parlons, c'est pour condamner hautement cette impertinente manie de s'immiscer dans les affaires des autres ; c'est déjà répréhensible de voir des remarques inconvenantes dans une correspondance ; comment qualifier alors la conduite d'un journal qui, dans un éditorial, vient compter le nombre de fois que la femme de monsieur un tel ou un tel le suit aux exercices du dimanche ?

Le "Pays" brûle ses idoles.

La quatrième page du "Pays" de samedi dernier contenait une diatribe violente contre..... devinez qui..... contre Victor Hugo !

La conversion de ce journal à la Robert Macaire est quelque chose d'édifiant. Malheureusement, il y a une ombre au tableau ; quel tableau parfait sans ombre ! Malheureusement, cette conversion est dirigée vers le veau d'or. Idole pour idole, il y a des gens qui pensent qu'il eût mieux valu conserver la première.

Un homme qui doit être content, c'est le curé de Longueuil. Le "Pays" l'a pris dans sa manche ; le bulletin religieux de la paroisse de Longueuil a ses grandes entrées au "Pays". Tandis que d'un trait de plume on ne fait qu'indiquer les exercices religieux qui ont lieu dans les diverses églises de la ville, on consacre invariablement le quart de colonne à M. Thibault et à son vicaire.

Pourquoi cela ?

"Je pourrais vous le dire,
"Mais je me tais par respect pour les mœurs."

Les Statues de l'In Exitu Israel.

III.

Oculos habent, et non videbunt.

La cécité est une grande et douloureuse infortune. Sa rencontre produit toujours en moi une invincible tristesse. Ce regard dans lequel la nature ne se reflète pas, ce regard dans lequel l'âme n'apparaît pas ; ce regard sans feu, sans éclat et sans profondeur a quelque chose qui me déchire, me pénètre et me brise.

Et cependant au-dessus de l'infortune de celui qui ne peut contempler des yeux de son corps les beautés de la nature et

jour, pour ainsi dire, dans sa chair de la vision de Dieu, il y a l'infortune plus haute et plus désespérante de celui dont l'esprit, dont l'âme, perdue dans les ténèbres, ne voit rien des beautés et des splendeurs du monde pour lequel elle est faite. J'ai connu un aveugle physique qui n'avait jamais assisté au ravissant spectacle de la nature sensible et qui pourtant ne s'en plaignait pas. S'il ne voyait point, il entendait la grande voix des harmonies du monde physique, les voix plus grandes encore des harmonies du monde moral, intellectuel et religieux arrivaient jusqu'à lui ; il entendait la voix des âmes, surtout celle des grandes âmes, et ce concert suffisait à sa félicité et à son bonheur. J'ai aussi connu un aveugle moral ; il avait la vue du monde matériel, mais il n'y comprenait rien ; de plus, il ne voyait, il ne comprenait, il n'aimait rien du monde des âmes. Il était là, abîmé dans les ténèbres intérieures, ne saisissant rien des harmonies du dedans et demeurant étranger à celles du dehors, qui ne vibrent qu'au contact de la fibre intérieure. Je ne sais quelle amertume profonde, quelle angoisse extrême, quelle irréparable douleur la pensée du malheur de cet homme, qui un jour pourtant avait été chrétien, produisait en moi ; et volontiers j'eusse sacrifié le bonheur de jouir de la lumière du soleil, pour lui obtenir de Dieu un seul rayon de la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Qu'est-ce donc que cet aveuglement de l'âme ? C'est l'orgueil de la raison, c'est le crime suprême de l'intelligence, c'est la prison obscure de l'âme, c'est le malaise, c'est la ruine de la science ; c'est déjà la turpitude des sociétés ; demain ça en sera le tombeau : c'est le rationalisme enfin.

La prétention maudite du rationalisme consiste à croire à la suffisance de la raison privée et individuelle.

Pour le rationalisme, il n'y a pas d'autres lumières que celles de la raison. Les vérités universelles, générales, communes sont à la merci du sens privé. Bien qu'elle ait pour elle la sanction des siècles, la morale est encore à créer. Le rationalisme veut la retoucher, la refaire, et, de ses ruines, évoquer une morale jeune, nouvelle, immortelle : la morale du moi, la morale individuelle, morale, avant tout, conditionnelle, relative, dépendante ; morale, par dessus tout, immorale et subversive. Le *sens commun* proclame qu'il y a un Dieu, une éternité, une immortalité de l'âme, des vertus, des droits, des devoirs ; voilà des siècles que le monde croit cela. Le rationalisme vient et dit à l'homme : *Certes, je respecte infiniment ces vieilles, religieuses et patriotiques croyances de l'humanité ; mais je respecte encore plus les droits imprescriptibles de la raison privée. L'humanité a cru, mais elle a pu être abusée ; elle a pu se laisser séduire par l'éclat, le charme de certaines doctrines. Tel principe qu'elle affirme comme certain, est peut-être faux. A chaque raison d'en juger ! Que chacun remue l'édifice séculaire de la morale, qu'il juge, qu'il pèse, qu'il examine soigneusement chaque pierre de cette antique construction, et ce qu'il verra, ce qu'il jugera, qu'il l'accepte pour vrai ; car les lumières de sa raison libre et émancipée du sens commun est une lumière infaillible.*

Et l'homme se laisse égarer par ce fantôme, cette utopie de la raison orgueilleuse. Insensé qui ne voit pas que, si la raison privée est de quelque valeur, la raison commune, qui n'est que le composé de toutes les raisons individuelles, a nécessairement aussi son poids et son autorité. Comment arrive-t-il donc que la raison humaine en perdant son caractère privé, devienne, en se confondant avec la raison universelle, capable seulement d'erreurs et d'égarement ? N'y a-t-il pas là une aberration déplorable, une contradiction étonnante et

qui répugne au sens commun pour le rationalisme comme aussi, point de rationalisme pour le sens commun.

Le rationalisme ne respecte pas davantage la révélation, et, par suite, l'ordre surnaturel pur.

Dans cet ordre, il n'est donné qu'à la raison de voir et de connaître ; puisque si la raison nous donne l'idée de la cause éternelle, elle ne nous en fait pas connaître l'essence. La raison de l'homme sent bien qu'il y a un Dieu, sent-elle de même cependant que ce Dieu est triple et un ? sent-elle que le monde a été créé pour l'amour et non pour la haine ? sent-elle la chute du premier homme et la réparation par l'Incarnation et la Rédemption du Verbe ? Non ! Ces vérités appartiennent tellement à l'ordre purement surnaturel que, la raison y travaillât-elle une éternité, ne saurait jamais, je ne dis pas les découvrir, mais même les pressentir. Ces vérités passent la raison ; nous ne les possédons que par ce qu'elles ont été révélées.

En outre, le principe du rationalisme étant qu'il n'y a point de mystères pour la philosophie, qu'elle ne peut en reconnaître et que cependant elle se suffit en tout et partout ; l'ordre surnaturel pur, plus encore que tout le reste, reposant sur l'incompréhensible, il est clair que malgré sa jactance folle, le rationalisme ne pourra jamais que s'y égarer et s'y perdre. Le rationalisme, a-t-on dit, fera de glorieuses conquêtes dans le surnaturel ; il volera le feu divin. Eh bien ! soit, il conjurera la nuit, il dérobera le feu sacré ; seulement ce feu s'éteint si l'huile d'en haut lui manque ; quand à l'huile d'en bas, c'est la pétrole, ça jette une lueur et ça s'en va d'où c'est venu : ça vient des rochers fendus et ça retourne aux pierres renversées, aux ruines ; ça origine dans l'obscurité des entrailles de la terre et ça vient se perdre dans les ténèbres ? Dieu ? La révélation ? L'Eglise ? Hélas ! L'Eglise, la révélation, Dieu sont des mystères ; or le rationalisme repousse les mystères. Le témoignage Universel ? Hélas le rationalisme le rejette comme périlleux et même oppressif. Qui donc, qu'est-ce donc qui rendra le rationalisme maître de l'abîme où gisent toutes les vérités morales, religieuses et surnaturelles ! Écoutons M. Cousin, il va nous le dire : " L'âme humaine a des moments où elle ne met rien du sien dans ses perceptions. Elle les reçoit et voilà tout. Qu'elle tâche de se surprendre dans un de ces états où le moi n'est pas en jeu, et s'oublie pour laisser parler la raison qui parle en lui. Alors ce qui se passe dans l'esprit, dans l'âme, cette lumière qui s'y produit, cette raison qui s'y déclare, c'est la raison en elle-même, celle qui est la source de toute science."

Dixit magister : le maître a parlé, la tâche est donnée, il n'y a plus qu'à obéir : tâchons donc, que nous nous surprenions, dans cet état, ce bon état, ce prodigieux état où l'on n'est pas en jeu et où l'on ne laisse pas cependant de prendre le mors aux dents et de parcourir en moins de vingt-quatre heures toute la distance qui nous sépare de l'obstacle !

Proudhon s'est surpris dans un de ces moments bénis, et il s'est dit : *Dieu c'est le mal*. Quelques jours après, comme sa propriété ne se trouvait pas en jeu, il s'est dit : " La propriété, c'est le vol : gare à mon voisin ! " Renan tant qu'il a été en jeu, a battu l'Afrique et l'Asie, mais de retour, ayant perdu tout son flegme, il s'est surpris en état et il a mis au monde une infinité de petits et de grands mythes qui ont rougi l'histoire et enrevêlé le Christ. Les uns et les autres se sont surpris dans cet état, et ils ont dit et enseigné que : " La substance nerveuse a pour propriété la pensée, que quand cette substance meurt, la pensée ne retrouve pas une seconde vie dans un monde meilleur ;—Que là où croit l'ai-

sance s'accroît aussi la sollicitude paternelle en vertu de laquelle on ménage le nombre de ses enfants ;—Que si le singe a une âme, l'homme en a une aussi, sinon, non ; Que toutes les religions ont le même prix ou plu ôt n'en ont aucun ;—Que rien n'est absurde comme la prière ! " C'est cela, rationalistes, idoles aveugles de mon siècle, parlez-nous de l'absurde, c'est notre patrie, notre terre classique ; " surprenez-vous " sur ce terrain et vous nous en direz de " surprenantes ! "

Mais le rire ici fait mal. Dans ce jeu fou de l'orgueilleuse raison, il y a tout un monde en jeu. C'est l'avenir terrestre et l'avenir éternel de l'humanité qui sont ici en jeu. L'humanité vit de peine et de symbole. Le pain elle en aura toujours, au tant qu'un lis émaillera les champs et tant qu'un oiseau gazouillera dans les airs. Le symbole non plus ne manquera, seulement les hommes pourront l'abandonner et alors ils mourront.

L'humanité avait un symbole moral, le rationalisme a renié ce symbole, le symbole était l'œuvre d'en haut, mais le genre humain, dans une certaine mesure, y avait mis la main aussi aimait-il ce noble ouvrage. Chaque pierre de ce grand édifice avait un nom sacré, gage d'invulnérabilité. En bas, là dans les profondeurs du sol, la pierre, l'Eglise ; à l'effleurlement du sol, la famille ; par dessus, la société ; un peu plus haut, le droit, l'équité, la justice ; plus haut encore, la vertu ; au faite, la sainteté ; enfin à la clé de voute, au sommet, Dieu, Dieu qui tenait tout cela, resplendissait et qui jetait sur tout l'édifice un feu, une lumière, un éclat admirable. Cherchons maintenant ce que le rationalisme a respecté de cette construction. Cherchons ces pierres du symbole moral, et voyons si le rationalisme ne les a pas toutes détruites !

Et le symbole surnaturel donc ! Pour le rationalisme, il n'y en a pas. Cependant l'honneur, la société, l'humanité vivait aussi du surnaturel qui est l'âme, aux âmes, ce que l'air est aux poumons. Le rationalisme tue les sociétés parce qu'il les prive du surnaturel, en leur ôtant leur symbole. Si les sociétés veulent vivre, qu'elles renoncent au rationalisme, qu'elles acceptent une autorité infaillible dans l'Eglise ; qu'elles acceptent le symbole du Christ, qu'elles viennent s'agenouiller aux pieds des mêmes autels, chanter les mêmes cantiques, vivre de la même foi, dans la sublime égalité des croyances, des principes et des doctrines !

Pour cela il faudra renverser les autels des faux dieux et cesser l'adoration des idoles aveugles.

Ces aveugles, ces rationalistes, sont de ces oiseaux de proie qui se cachent dans les antres les plus obscures pendant le jour et qui, la nuit, sortent de leur prison, profitant des ténèbres pour se repaître de chair et de sang. Non contents de ruiner le symbole et les symboles sacrés, ils font crouler les trônes et les institutions, ils renversent les autorités et les hiérarchies, ils anéantissent les lois et les mœurs. Véritables énergumènes, ils sont là, perdus dans les ténèbres, frappant à droite et à gauche et ne laissant rien debout, ni dans la philosophie, ni dans la politique, ni dans l'histoire, ni dans les sciences sociales, ni dans la théologie. Tout a été ébranlé par eux, tout croule par eux, tout s'anéantira par eux. Avec eux, c'est la ruine, après eux, c'est le néant ! Ils ont renoncé à la lumière, et la lumière a renoncé à eux. Ils ont fait un pacte avec les ténèbres, et les ténèbres ont fait un pacte avec eux. Aussi s'ils servaient bien les ténèbres, les ténèbres, de leur côté, les servent admirablement. Si les ténèbres, grâce au rationalisme, sont devenues la Science, les rationalistes grâce aux ténèbres, sont devenus des dieux : " simulacra gentium..... oculos habent, et non videbunt.

ALPH. VILLENEUVE

(A continuer.)

Le bain de pieds.

Tout n'est pas roses dans la vie de garçon, et cette indépendance dont il est si fier est souvent achetée par de dures privations, par de rudes sacrifices, en de certaines occurrences, où, à la merci d'une piété mercenaire, il lui faut acheter des soins qu'il n'a pas mérités à titre officieux. Demandez plutôt à Christophe Honfroy, célibataire de cinquante ans, s'il n'aimerait pas mieux en être à sa troisième femme et à son sixième enfant, que d'avoir eu à régler, à son retour à la vie, le compte de sa portière devenue sa gardemalade pendant une bien innocente maladie de trois jours.

Le détail des articles de ce compte de portière et le total parurent au malheureux Honfroy si prodigieusement remplis de redondances, qu'il refusa net de le solder, sans un notable rabais, et voilà pourquoi, et par quel heureux hasard nous devons de contempler aujourd'hui à l'audience de M. le juge de paix, le vieux garçon et la plus vieille portière, et de donner copie exacte certifiée du mémoire que voici :

Pour avoir soigné mosieu On froid dent sa dent jéreuse mal a dit au si ziaime.

A voir a jeté un rai cho pour le bin de piai de mosieu On froid sert cié en faire,

A voir a jeté un briquai pour le fenx au bin de piai a mosieu On froid,

Pour de la brèze au bin de piai à mosieu On froid,

Pour du char bon au même bin, Pour un petit coterai de bois pour à lumé le feu du maimé bin,

Pour de lau clair y fiaï au même bin,

Pour du sail be'an au même bin, Pour une guerande tairine en taire pour prandre le maimé bin,

Pour avoir prai paré le maimé bin, Pour à voir monté le même bin au si ziaime.

Pour le belansichage d'une saïr viette,

Pour à voir monté deux fouai chez mosieu On froid lui de mandé de cet non vailes,

Pour avoir soigné mosieu On froid dent tout se mal a die le bien et tout,

Totaille, 10 13

Il n'avait pas tout à fait tort, le vieux garçon, de ne vouloir pas payer dix livres treize sous un bain de pieds, même au sel blanc, même à l'eau clarifiée, quand un bain complet porté à domicile ne coûte que deux francs. Aussi M. le juge de paix, en écartant les trois quarts des articles et réduisant les autres, a-t-il rabaisé le mémoire à trente sous, avec autorisation accordée à Honfroy de se faire remettre la terrine devenue sa propriété.

La colère de la portière, en recevant ses trente sous, était montée au moins aussi haut que son mémoire; aussi est-ce au milieu des plus énergiques imprécations qu'elle est sortie de l'audience, jurant qu'elle ferait donner congé pour le terme à une si mauvaise paye de locataire.

Evocateur de Spectres.

Il vient d'arriver à Paris, venant de New-York, un américain qui jouit comme médium d'une réputation colossale de l'autre côté de l'Atlantique. Il se nomme George Lowe. Grand, horriblement maigre, avec des yeux bleu-faïence et étrange comme doivent l'être ceux de l'homme au sable, M.

Lowe a, au plus haut degré, le physique de l'emploi. Il paraît qu'évoquer le spectre le plus baroque, des spectres vieux de quatre mille ans, n'est pour lui qu'un jeu. Causer avec Noé, Adam ou Eve, est aussi facile pour lui que pour nous de parler à notre tailleur.

A son commandement, les esprits enlèvent au plafond des tables en chênes avec six personnes assises de sus; des mains invisibles vous tirent les cheveux, vous pincement le nez, et vous jouent des airs d'opéra à grand orchestre; des formes effrayantes émergent de tous les coins de l'appartement, et les dames se trouvent régulièrement mal de frayeur.

M. Lowe ne donne pas de séances payantes: riche à cinquante ou soixante mille livres de rente, il s'est institué l'apôtre du spiritisme, et traite Daniel Douglas, Home et les frères Davenport d'agréables farceurs.

Nouvelles et Faits Divers.

— Il vient de se former à New-York, avec l'approbation de Sa Grâce l'Archevêque McGlosky, une société qui, sous le nom de *l'Union Catholique*, veut établir dans toute l'Amérique des associations dont le but commun sera de travailler à la délivrance du Pape et au triomphe de l'Eglise.

— Cet O'Donoghue, l'ancien compagnon de Riel, et l'un des chefs de la dernière expédition féminine sur Manitoba, n'est pas un prêtre, comme les journaux du Haut-Canada se plaisent à le dire; il n'a jamais même été ecclésiastique. Parti avec Mgr. Grandin dans le but de se consacrer aux missions parmi les sauvages, s'étant trouvé malade, il ne put aller plus loin que Fort Garry. Une fois rétabli, il s'engagea comme professeur d'anglais au Collège St. Boniface, et après quelques mois d'enseignement, voulant obtenir plus d'autorité sur les élèves, il demanda qu'on lui permit de mettre une soutane, ce qui lui fut accordé.

Sur ces entrefaites, commença l'agitation politique que nous connaissons tous. Comme Riel était lié d'amitié avec O'Donoghue, ce dernier recevait sa visite assez souvent. Le Supérieur du Collège de St. Boniface y trouva à redire, et mit O'Donoghue en demeure de rompre cette liaison, dont le caractère politique se devinait. Rompant ses relations avec le Collège, il se décida à le laisser et ôta sa soutane de professeur.

Voilà toute l'histoire de la soutane de O'Donoghue.—*Minerve*.

Le "Républicain" de St. Louis, publie une lettre de M. Granville Stuart qui contient d'intéressants détails sur la condition des huit tribus indiennes des Montagnes rocheuses. Les Shoshonnes ont une réserve dans la vallée de la Rivière du Vent, et dépendent, pour vivre, du département Indien. Ils apprennent volontiers la culture. Les Serpents et les Banachis sont établis sur deux réserves de Montana. Ils ont 65 acres de terre en culture. Les Indiens Têtes plates sont en partie civilisés et ont des terres leur appartenant. Les Nez Percés sont calmes et bien disposés, et se maintiennent sur leur réserve. Les Corbeaux sont établis dans la vallée de la Roche Jaune, et ont 112 acres en culture. Les Pieds Noirs chassent le long de la rivière Triton. Les Indiens de Montana sont plus satisfaits que jamais. M. Stuart pense que les Indiens ont souffert de grande injustice et de grandes cruautés, et que dans peu de temps elles disparaîtront.

— Ce n'est plus Londres qui, depuis deux mois, est le théâtre des plus nombreux suicides. C'est sans qu'on paraisse sans douter, Paris, où ils augmentent tous les jours dans une proportion considérable. Nous ne chargeons pas d'expliquer la cause psychologique de cet accroissement; le 1er juillet, la moyenne est de cinq suicidés par jour. Ce sont les noyés qui dominent; les pendus sont aussi assez nombreux, mais très peu se brûlent la cervelle... probablement par suite de la confiscation des armes à feu. Les femmes entrent pour la moitié au moins dans le total des suicides: remarquons toute fois que les femmes au-dessus de cinquante ans sont en majorité. Très peu de jeunes filles. Quand aux hommes, il y en a à peu près de tous les âges.

Petite Revue.

CANADA.—Le second Parlement de la Province de Québec a ouvert sa première session mardi dernier, plus ou moins pompeusement. Peu s'en fallut que Son Excellence ne renvoyât les représentants dans leurs foyers, faute de *masse*. Rien de plus vrai, la *masse* manquait, et que voulez-vous que fasse un Parlement sans *masse*. Cet élément du système gouvernemental fait, paraît-il, partie de notre constitution; il aurait été introduit, il y a bien des siècles, pour faire comprendre que les partis doivent toujours vaincre leurs adversaires, et si, pour s'assurer la victoire, les moyens violents sont nécessaires, il ne faut pas reculer devant l'emploi de la *masse*. Certaines personnes prétendent, au contraire, que cet instrument signifiait d'abord que les représentants agissent pour la *masse*, mais les opinions sont partagées sur ce point. La plus probable est qu'il faut souvent mettre les membres à l'ordre, et comme la décence et l'autorité du président sont quelquefois méprisées, le sergent d'armes met les membres à l'ordre à coups de *masse*.

Quoiqu'il en soit, la *masse* appartient au sergent-d'armes, (ce qui semble confirmer la dernière opinion émise). Or, le sergent-d'armes était un M. Garneau, lequel M. Garneau avait déplu à l'Hon. Premier Ministre; lequel Hon. Premier Ministre avait destitué M. Garneau. Celui-ci, en homme d'esprit, alla consulter des avocats, qui, flairant une grosse affaire, assurèrent à leur client que tous les droits du monde étaient de son côté, et tous les torts possibles du côté du ministre. Il n'en fallait pas plus pour faire croire à M. Garneau qu'il était encore sergent-d'armes et qu'il ferait bien de ne pas remettre la *masse*: c'est ce qu'il résolut de faire. On peut juger de la joie du premier ministre, qui crut se débarrasser ainsi du Parlement, qui est toujours un embarras pour un ministère; il n'aurait pas surtout à se prononcer entre les quatre ou cinq candidats à la présidence de la Chambre; on lui tirait une bonne épine du pied. Ce qu'apprenant M. Garneau, il remit de suite la *masse* pour punir le premier ministre.

Le Parlement pouvait donc s'ouvrir, et il s'ouvrit; c'est-à-dire, qu'il fallit s'ouvrir, car Son Excellence, avait assemblé les députés et tout le monde Québécois, pour leur annoncer "qu'il leur dirait le lendemain," pourquoi il avait convoqué le Parlement. La "Minerve" de Mercredi, annonce cette nouvelle dans les termes suivants: "Alors Son Excellence informa "la haute assistance des deux chambres" qu'il ferait connaître pour quelles raisons "il avait convoqué le Parlement pour demain," à trois heures et "demie." Ils sont méchants à la "Minerve," car évidemment elle cherche à rendre le Lieutenant Gouverneur ridicule et insolent, en lui faisant insinuer qu'il avait convoqué le Parlement pour mercredi, et non pas pour mardi. Ce n'est pas ce qu'il a dit, du reste.

Le discours du Lieutenant Gouverneur fut donc renvoyé à Mercredi, parce que la chambre d'assemblée n'avait pas "d'Orateur." Les députés se retirèrent dans leur salle, et M. Chauveau, s'assurant que la "masse" était sur la table, proposa l'Hon. M. Blanchet comme orateur. Il chanta son panégyrique; M. Irving fit chorus, et la chose fut bâclée. On dit bien des choses à ce sujet, et surtout que le ministère a fait faux bond à M. Bellerose, à qui il avait promis la place, à la dernière Session. M. Chapleau osa aussi émettre des prétentions! "Mon passé, disait-il, est un garant de ma conduite future; laissez moi tenir votre ménage Messieurs; vous verrez si nous nous amuserons."—Quel dommage qu'on n'en ait pas fait l'expérience!

M. Chapleau va sans doute faire le malin; il va boudier. L'opposition s'imagine qu'il va tomber dans son jeu; mais elle se trompe. M. Chapleau ne tombera que dans son propre jeu; il boudera, mais il ne brisera pas; ce qu'il veut, c'est parvenir, et il sait bien qu'il n'a chance qu'avec le parti au pouvoir, et qu'il cherche à s'imposer par les menaces, faute de le faire par sa propre considération.

Quant à M. Bellerose, il a raison de se plaindre, mais il

est homme d'honneur et de principes, et l'on peut être sûr qu'il ne fera rien légèrement.

On ne sait quelle mesure le gouvernement présentera, ni s'il en aucune à présenter. On s'attendait cependant à des débats sur l'arbitrage provincial.

La Chambre nouvelle présente une physionomie bien différente de la dernière. Il y a là un renfort de talents qui devront donner beaucoup d'intérêts aux discussions. M. Holton a la tête de l'opposition avec M. Fournier, M. Cassidy à la queue, M. Trudel tendant la main à M. Cassidy, les ministres vont y voir jaune, et ils ont besoin d'une vie nouvelle et d'un sang plus frais pour tenir le pas et satisfaire la représentation.

Les évêques de la province se sont assemblés dernièrement à Québec: on leur prête plusieurs décisions, mais rien n'est encore connu officiellement. Comme toujours, les uns prétendent que le programme est approuvé; d'autres qu'il est condamné. Qui vivra, verra.

ETATS UNIS.—Rien ne démontre la pourriture du vote électoral et l'abaissement du sens moral dans les grandes villes des Etats, comme les élections qui ont eu lieu, mardi, dans la ville de New-York.

Tweed, l'un des voleurs des millions du trésor municipal, Tweed, arrêté pour concussion et dilapidation des deniers publics; Tweed, que toute la presse honnête et tout le monde honnête voue à la honte et à l'opprobre; Tweed a été élu sénateur au Congrès américain par le vote de la ville de New-York, malgré les efforts surhumains des démocrates honnêtes et du parti républicain. L'or de la ville a acheté les votes et les comités entiers de l'adversaire. Avec une telle population, il n'y a pas de crimes, ni d'attentats aux libertés publiques et à la décence qui doivent surprendre. Dieu nous préserve d'un tel fléau.

EUROPE.—La Russie s'arme avec vigueur et porte son armée et sa milice à plus de deux millions d'hommes; la Prusse continue son œuvre d'unification. La France est dans le statu quo, c'est-à-dire dans l'incertain, le vague et l'attente: cet état transitive ne peut se prolonger sans nuire au pays, en paralysant l'industrie et le commerce, en maintenant les esprits dans l'agitation, et en donnant l'espoir à toutes les factions qui se disputent le pouvoir.

L'Italie se livre à la révolution et au socialisme: le cataclysme approche, calme apparent cachant la tempête qui approche.

Le S. Père continue à jouir d'une bonne santé; il est plein d'espoir dans le triomphe de l'Eglise et la punition des spoliateurs et des impies.

L'Espagne fait quelque peu parler d'elle, mais la révolution n'a pas encore terminé son œuvre, et le fils de Victor-Emmanuel ne saurait fonder de dynastie: il faudra qu'il disparaisse et Dieu le fera disparaître, avec sa race. Les crimes de son père retomberont sur sa tête et sur sa famille, jusqu'à la troisième et quatrième génération. Ainsi le veut la justice de Dieu.

Terminons par deux nouvelles peu agréables.

La famine et la peste menacent l'Europe, et par contre-coup l'Amérique. La récolte a manqué dans le vieux monde: en France le tiers du territoire ravagé par la guerre, tous les bras sous les armes, pendant le temps des semailles, de même qu'en Allemagne, nous font assez prévoir que la pénurie va continuer à se faire sentir.

La destruction par le feu d'un immense territoire dans l'Ouest des Etats-Unis, ce grenier du monde, va augmenter la rareté et la cherté des vivres. Le Canada est un des pays les plus favorisés, mais n'abusons pas de nos biens. Qui peut dire ce que réserve l'avenir?

Le choléra est aller hiverner à Constantinople, la ville la plus sale du monde; il y continue son œuvre et tout fait craindre qu'au printemps il ne se déchainera sur le nouveau-monde.

Dieu nous châtie. Quand le comprendons-nous?

Plusieurs articles sont forcément remis au prochain numéro, faute d'espace.

SECOND ANNIVERSAIRE

DE

L'UNION TYPOGRAPH. JACQ.-CARTIER

GRAND BAL

CONCOURS TYPOGRAPHIQUE

pour le titre de

CHAMPION DU CANADA.

L'Union Typographique Jacques-Cartier chômera sa seconde fête annuelle dans la

SALLE ST. PATRICE

CARRE VICTORIA

MARDI, 21 NOVEMB. 1871.

Il y aura TROIS CONCOURS, et trois magnifique prix seront offerts :—

1o. Un composteur en argent massif de six pouces de long, manufacturé par MM. Savage, Lyman & Cie., sera présenté au meilleur compositeur.

Deuxièmement. Une bourse de \$25, sera présentée au meilleur compositeur Canadien-Français.

3. Une bourse de \$25, sera présentée au meilleur compositeur Anglais.

Le concours pour le titre de Champion du Canada commencera le matin, 10 heures, pour se terminer à midi ; et les deux autres tournois commenceront le soir à 8 heures, pour se terminer à 9 heures.

Immédiatement après ces concours, la Dance commencera. Un magnifique Orchestre a été engagé pour cette circonstance.

Des RAFFRAICHISSEMENT strictement de tempérance seront fournis dans la Salle aux prix de la ville.

ADMISSION :—Admettant au concours et à la fête du soir—pour un Monsieur, cinquante centins, Dames, vingt-cinq centins ; en vente chez les Libraires et Magasins de Musique de la Cité : aussi, des Membres du Comité et à la porte d'entrée le jour de la fête.

Portes ouvertes à 9 hs. A. M. et 7½ hs. P. M.

COMITÉS :

De Concours, d'Impression, de Salle et de Réception : MM. P. A. Crossby, Président ; Gabriel Fortin et Pierre Griffard.

De finance :—MM. John Thompson, Président ; Napoléon Sabourin et Joseph Trudel.

De Musique et Raffraichissements :—MM. Wm. F. Daniel, Président ; Louis Cadieux et Charles Belleau.

Maitre de Cérémonies :—MM. Joseph Trudel et Albert Pigeon.

Comité Général :—MM. John Thompson, Président, *Nouveau-Monde* ; Gabriel Fortin, [Perrault] ; Napoléon Sabourin, *La Minerve* ; Pierre Griffard, [A. A. Stevenson] ; Wm. F. Daniel, *Nouveau-Monde* ; Louis Cadieux, *La Minerve* ; Charles Belleau, *L'Ordre* ; Peter A. Crossby, *Daily News* ; Joseph Trudel, Secrétaire, *Le Pays*.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT
"LA COMEDIE INFERNALE."

DEMANDES.

Cinq ou six jeunes gens de 15 à 16 ans, sachant lire et écrire, trouveront de l'emploi comme apprentis-imprimeurs au bureau de ce journal, No. 9, rue Ste-Thérèse.

Montréal, 26 Octobre 1871.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE
District de Montréal }
(No. 2431)

DAME ELOISE BRAIS

Demanderesse,

vs,

JOSEPH LUSSIER,

Défendeur.

Avis est par le présent donné que Dame Eloïse Brais de la Paroisse de Boucherville, dans le District de Montréal a instité une action en séparation de biens contre Joseph Lussier, son mari, forgeron du même lieu ; la dite action rapportable le vingtième jour de Novembre courant.

J. N. MONGEAU,

Procureur de la demanderesse.

Montréal, 7 Novembre, 1871.

PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Montréal. }
(No. 2297.)

DAME SERAPHINE GADBOIS, de la paroisse de Bélœil, dans le District de Montréal, épouse commune en biens de Flavien Guertin, cultivateur du même lieu, et dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs,

Le dit FLAVIEN GUERTIN,

Défendeur.

La Demanderesse en cette cause a intenté devant cette Cour une action en séparation de biens contre le Défendeur, le vingt et unième jour d'Octobre courant.

Montréal, 21 Octobre 1871.

TRUDEL & DE MONTIGNY,

Procureurs de la Demanderesse.

Canada :
PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE
District de Montreal. }
No. 2304.

DAME EUGENIE ST. JEAN, de la cité et du district de Montréal, épouse de Louis Normandin, relieur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice à l'effet des présentes,

Demanderesse,

vs.

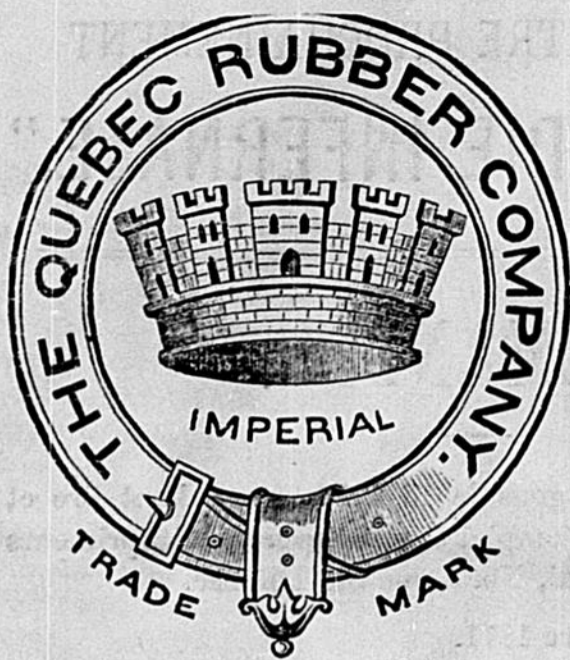
LOUIS NORMANDIN, relieur, de la dite cité et du district de Montreal, Défendeur;

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingt et un Octobre courant.

Montréal, 21 Octobre 1871.

LS. PICHE,

Avocat de la Demanderesse.



Le Soussigné a constamment à la disposition
du public un assortiment de

CHAUSSURES SUPÉRIEURES

DE LA

COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC

DE QUÉBEC

CONSISTANT EN

CLAQUES pour Hommes, Femmes, Demoiselles et Enfants,

CLAQUES en imitation de Kid, Gossamer et a Ventilation,

CLAQUES doublées en Laine,

BOTTINES en Feutre, Mocassins, etc.

L'objet de la COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC DE QUÉBEC est de se faire une réputation par ses produits ; pour y parvenir elle n'emploie que les meilleurs matériaux, et prend le plus grand soin de choisir une main-d'œuvre de première classe.

Le résultat, en est, que la Compagnie vient d'obtenir, à l'Exposition Provinciale de 1871, le PREMIER PRIX pour

“ LE STYLE ET L'ÉLÉGANCE. ”

Toutes chaussures sur lesquelles se trouve imprimée la marque de Fabrique qui sert d'entête à cette annonce, sont comme suit

GARANTIES :

“ Toute Chaussure achetée chez le soussigné, portant la marque de Commerce de la “Compagnie de Caoutchouc de Québec,”

qui se déchirera, craquera, manquera d'une manière quelconque, à raison d'imperfections dans la fabrication ou dans la qualité du Caoutchouc, sera remplacée gratuitement par une Chaussure neuve.”

Le Soussigné offre aussi un assortiment général de CHAUSSURES de sa propre Manufacture, pour hommes, femmes et enfants.

J. D. PELLETIER,

188, Rue Notre-Dame.

C. — C. — C.

CELEBRE

Cordial Carminatif

Pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Convulsions, perte de sommeil, et toutes maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

PRIX : 25 CENTS LA BOUTEILLE.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicaierie, Montreal.

CYANO PANCREATINE

Préparée au Dispensaire de l'Hopital-Général des Sœurs Grises, de Montréal.

Cette excellente préparation est employé avec grand succès dans les cas de Dyspepsie ordinaire et pour aider la digestion dans les cas où elle se fait péniblement, ce qui souvent précède ou accompagne le premier degré de Consommation. Prix : \$1.00 la bouteille.

Agents en gros pour le Canada.

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicaierie, Montreal.

Alcoolature d'Arnica

des RR. PP. Trappistes du Monastère de Notre-Dame des Neiges, est employée à l'usage externe et interne, avec une immense supériorité sur toutes les préparations de ce genre.

Prix : 80 cts. le flocon.

Agents pour le Canada :

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicaierie, Montréal.

LES CELEBRES

PASTILLES A VERS

DE

DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents, sont à vendre chez tous les Pharmaciens et principaux marchands de la campagne.

Prix : 25 cents la boîte.

DEVINS & BOLTON,

Pharmacien en Gros,

SALLE D'APOTHICAIRERIE

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES.

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

Enseigne de l'Egouine
et du Cadenas

193 ET 195, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.

Aussi : Poêles doubles à 1 ou 2 fourneaux, Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois, de Fantaisie et autres.

C. A. PARENT,

NOTAIRE,

No. 43, RUE SAINT-VINCENT,

RESIDENCE :

376, RUE ST-JOSEPH.

Montréal, 28 Septembre 1871.

“ Le Franc-Parleur ”

Publié tous les Jedis, à Montréal, Canada,

A SES

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

No. 9 RUE STE. THERÈSE,

ANCIEN ETABLISSEMENT DU “ PAYS. ”

ABONNEMENT :

Canada, \$2 00 par année, payable semi-annuellement.

États-Unis, \$ 250 par année, payable d'avance.
Par numéro, 5 Centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES :

8 centins la ligne, 1ère insertion,
2 “ “ 2ème “

FRAIS DE POSTE—ATTENTION !

Les frais de poste sur les publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de deux centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Toutes lettres non-affranchies seront invariablement refusées.

Les journaux qui seront échangés ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, devront être adressés au FRANC-PARLEUR, No. 9, rue Ste. Thérèse, Montréal.

Le FRANC-PARLEUR formera à la fin de l'année un volume de 624 pages, grand in-quarto.

Toute personne qui nous fournira 5 abonnements, aura droit à la réception gratis du FRANC-PARLEUR, pendant un an.

A l'atelier du FRANC-PARLEUR, on se charge de toutes espèces d'ouvrages d'imprimerie dans les derniers goûts, (cet atelier étant monté avec un matériel tout neuf) à des prix défiant toute compétition